

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20251217-D_17_12_2025_41-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2025
Publication : 19/12/2025

Délibération n°17-12-2025-041

7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du Mercredi 17 décembre 2025

Date de convocation	11 décembre 2025
Date d'affichage	11 décembre 2025

Membres en exercice	55
Membres présents	33
Votants	46 (dont 13 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 17 décembre 2025 à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes à Sceaux sur Huisne, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 31 - M. Serge AUGER, M. Emmanuel BOIS, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Yves GOULLIER, M. Gérard GUESNÉ, Mme Cécile KNITTEL, Mme Michèle LEGESNE, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Éric PAPILLON, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL.

Etaient représentés : 2 - Mme Liliane DENIS représentée par M. Bruno CEPRE, M. Willy PAUVERT représenté par Mme Virginie GODARD.

Pouvoirs : 13 - M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Catherine BOSSY ayant donné pouvoir à Mme Christine CORMIER, Mme Catherine CHANTEPIE ayant donné pouvoir à M. Emmanuel BOIS, M. Dominique ÉDON ayant donné pouvoir à Mme Patricia ÉDET, M. Thierry GUÉRIN ayant donné pouvoir à M. Jean DUMUR, Mme Marie-Line LEDRU ayant donné pouvoir à M. Régis BOURNEUF, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à Mme Nadège PIOGER, Mme Françoise PELLodi ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, M. Jean-Pierre TORCHÉ ayant donné pouvoir à M. Didier TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à Mme Christiane VAN RYSSEL.

Etaient excusés : 9 - M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Pierre BOULARD, Mme Amélie DANGEUL, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Roland MARCOTTE, M. José PLANS, M. Xavier TERRIER, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Secrétaire de séance : M. Thierry RENVOIZÉ.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

BUDGET : DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE URBANISME 2025

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget annexe Urbanisme voté le 7 avril 2025,
Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,
Après en avoir délibéré,
Le conseil

APPROUVE, conformément au détail ci-dessous, les modifications budgétaires (amortissements annuels et acquisition du module d'accès à France Connect) de la décision modificative n°1 du budget annexe urbanisme 2025 :

FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Article	Intitulé	BP 2025		Montant DM	Budget total
D011	62871	Remboursement de frais à la collectivité de rattachement	15 186,78 €	-	387 €	14 799,78 €
D042	6811 OS	Dotations aux amortissements des immob	1 800 €	+	387 €	2 187 €
TOTAL DEPENSES					0 €	

INVESTISSEMENT						
Chapitre	Article	Intitulé	BP 2025		Montant DM	Budget total
D20	2051	Concessions, droits similaires...	2 400 €	+	2 000 €	4 400 €
D21	21838	Autres matériels informatiques	2 080,27 €	-	1 613 €	467,27 €
TOTAL DEPENSES					387 €	

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2025		Montant DM	Budget total
R040	2802	Amort. des frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et numérisation du cadastre	600	+	387	987 €
TOTAL RECETTES					387 €	

Au regard de cette décision modificative, ce budget annexe s'équilibre en conséquence comme suit :

	BP 2025	DM n°1	BP 2025 actualisé
Section de fonctionnement	247 208,78 €	0 €	247 208,78 €
Section d'investissement	7 830,27 €	387 €	8 217,27 €

Adopté à l'unanimité
Voix pour : 46
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 17 décembre 2025
Pour extrait conforme
Le 18 décembre 2025

Le Secrétaire de séance

Le Président

M. Thierry RENVOIZÉ

M. Didier REVEAU